

Méthodologie et construction d'un projet de vie individualisé en établissement social ou médico-social

Contexte

Les professionnels travaillant en contact avec des résidents sont désormais tous concernés par le projet de vie individualisé. Pourtant, le dispositif peine parfois à se déployer : les résidents ne sont pas tous concernés ; lorsqu'il existe des projets, ceux-ci n'ont pas toujours été négociés avec les résidents. Enfin, les intervenants ne savent pas valoriser le projet de vie individualisé. C'est pourtant, au-delà de l'obligation légale, un formidable moyen de pacifier la relation avec le résident, mais surtout avec sa famille, en démontrant que les professionnels sont capables de satisfaire à la fois les besoins et les désirs de leur parent.

Objectifs

- S'approprier la méthodologie et les outils de construction d'un projet de vie individualisé
- Évaluer les compétences et les capacités du résident
- Définir des objectifs adaptés
- Définir les modalités d'évaluation
- Proposer des activités, en fonction des objectifs, adaptées aux compétences et capacités du résident
- Évaluer et faire évoluer le projet de vie

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux) Personnels médicaux : Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents

Programme

JOUR 1

- Analyser les pratiques professionnelles et clarifier l'enjeu de la situation. Mise en évidence des questionnements et difficultés rencontrées par les stagiaires.

- Environnement et contexte des professionnels.
- Présentation des cas concrets recueillis par les stagiaires et analyse des pratiques professionnelles. - Clarification du contexte législatif.
- Connaître les étapes et les éléments de construction du projet de vie individualisé & Identifier les outils disponibles et les acteurs à associer.
- Identifier les 4 étapes incontournables de la démarche : Connaître le résident ; Coconstruire son projet ; Le mettre en œuvre, Co-évaluer. Pour chaque étape : quoi (les sous étapes clés), quand (cela se passe-t-il), comment (la sous étape est-elle réalisée), qui (est impliqué) en utilisant quels outils (documents).
- Faire le point sur les outils / ressources à disposition dans mon établissement. Situer l'importance des référents dans le projet de vie individualisé.

JOUR 2

- Être capable de faire vivre le projet de vie individualisé au quotidien.
- Développer une meilleure connaissance du résident en évaluant les compétences et les capacités du résident.
- Coconstruire le projet de vie individualisé du résident. Définir des objectifs adaptés.
- Proposer des activités, en fonction des objectifs, adaptées aux compétences et capacités du résident.
- Organiser une co-évaluation du projet de vie individualisé. Définir les modalités d'évaluation.

Public

Praticiens hospitaliers, Professionnels des structures sociales et médico-sociales impliqués dans la rédaction du projet de vie individualisé

Exercice

2026

Code de formation

AFR 6.01

Nature

AFR

Organisé par

Irap santé

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences